

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/05/2019

Date : 22/05/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise BENHMIDA Abdelkader

Demeurant a : Boulevard Mosquée Matmar -Relizane-

Objet : MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le contrat **N° 15/2019** ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N°74 du 04/04/2019** relatif à ces travaux sis Cité 80 Logts LPA Hmadna Borokba pour un délai d'exécution de 13 jours conclu avec ETP *BENHMIDA Abdelkader domicilié à l'adresse Boulevard Mosquée Matmar -Relizane .*
- Vu la première mise en demeure prononcée à l'encontre de cette entreprise restée sans suite
- Vu l'abandon et les anomalies sur chantier

L'entreprise **BENHMIDA Abdelkader** est mise en demeure afin de reprendre les travaux et de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de lever les anomalies constatée renforcer le chantier pour la finalisation des travaux et de remplir tous les engagements contractuels , dans un délais de **Huit (08) jours** et ce conformément à l'article 39 du présent contrat .

Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDIH Mohamed

